Chronique

MASTER OF THE ARMADA

C'était cet été, dans le Midi. Un notaire de Lyon, maître P..., qui est lui-même un charmant écrivain, me demanda si je voulais rencontrer M. Mariéjol. J'avais lu, comme tout le monde, ses beaux livres sur Catherine de Médicis, sur Marguerite de Valois. Je savais qu'il avait été vingt-cinq ans professeur à la faculté des lettres de Lyon. Il en avait maintenant soixante-dix-huit.

Nous prîmes donc le chemin de sa retraite au-dessus d'Antibes. Une petite porte, sur la route, nous mena devant une maison qui dominait un pré. Devant cette maison, un figuier opulent faisait un berceau de verdure. Un paysage immense développait l'enchantement de sa nacre légère. Je vis un homme d'une assez petite taille, sec et bien pris, vif et animé comme à la fleur de l'âge. Par un mimétisme que j'avais déjà vu chez Baguenault de Puchesse, il avait pris le pittoresque anguleux et ce certain air qu'on voit aux contemporains des Valois. Il était, comme nous tous, vêtu de toile, et un petit béret basque, sur le haut de la tête, était posé tout à plat, comme une galette.

Cette journée fut un charme. Nous allâmes voir un voisin, M. A..., qui nous reçut, lui, sous sa treille, entouré des siens. Je savais que M. Mariéjol avait terminé un important ouvrage sur Philippe II. « Est-il vrai, lui demandai-je, que Philippe II ait tué don Carlos? » On sait quel soupçon pèse sur la mémoire du roi d'avoir dépêché, par raison d'Etat, un fils incapable. « Non, me répondit l'historien, il ne l'a pas tué. » Et prenant un temps, il ajouta : « Mais il l'a laissé mourir. » Il nous raconta des traits de la gloutonnerie de l'infant. On en vint au fameux pâté de trois perdreaux, qui fut mortel. « Ah ! meurt-on de cela ? » s'écria M. A..., qui est chasseur. On en vint à parler chasse. M. A..., qui portait, non sans coquetterie, une glace dans le fond de son chapeau, avait pour maxime qu'on ne doit pas effrayer le gibier par un aspect hisurte. Aimable sociabilité du Midi, que cet homme au visage régulier étendait à ceux-là mêmes qu'il allait fusiller. Cette bonne grâce n'était pas sans avantages. « Je me donne un coup de peigne, disait-il avec un accent inimitable, et les perdreaux viennent tout seuls. »

Les heures passaient ainsi quand j'appris avec surprise que le livre de M. Mariéjol ne paraîtrait, non pas en français, mais en anglais. Je restai stupéfait. Et quoi! un historien considérable, un des professeurs les plus connus de notre Université, un des collaborateurs de l'*Histoire de France* de Lavisse, devait, dans le malheur des temps, recevoir l'hospitalité d'un langage étranger. Je ne songe, certes, à récriminer contre personne. Mais le lecteur trouvera sans doute, comme moi, que l'état de choses, comme on dit, est attristant.

Je viens en effet de recevoir de l'éditeur Hamilton un beau livre in-8°, de 372 pages, intitulé: *Master of the Armada*, by Jean H. Mariéjol, professor at the university of Lyons. C'est un livre plein de saveur et de suc, où l'érudition la plus exacte devient vivante par la grâce de l'intelligence. Je me garderai d'entreprendre ici sur le domaine de la critique historique. Mais, puisque l'ouvrage est inaccessible à un grand nombre de lecteurs, on me permettra d'en donner brièvement l'idée.

Est-ce le ciel du Midi qui l'a voulu ? Mais voici de l'histoire dépouillée de toute abstraction. Des hommes vivent, et c'est tout. On les voit décider et agir. On surprend sur le vif un trait de leur caractère, une maxime de leur conduite. A l'œuvre, on apprend à les connaître. Le livre n'est que récit. Telle est, du moins, l'apparence. A regarder de plus près, on s'aperçoit que ce récit est un récit dirigé. L'auteur paraît s'effacer; il ne nous parle que par intermédiaires. Il nous parle pourtant. Veut-il nous montrer Philippe II en 1556, dans sa trentième année, au moment où il monte sur le trône? Deux ambassadeurs, Giovanni Michieli et Michael Soriano, vont, dans leurs rapports, s'en charger pour lui. Le premier l'a montré, fidèle image de son père, l'empereur Charles-Quint. Il lui ressemble par le teint, l'apparence, les traits. Il a la même bouche à la lèvre pendante. Mais il est de taille moindre, et l'empereur étant de stature moyenne, le roi est petit, mais bien fait. Le second ajoute que le roi s'habille à merveille, que sa constitution paraît délicate, que sa vie est fort régulière, qu'il vit des nourritures très substantielles, s'interdisant le poisson et les fruits, qu'il dort longtemps, prend peu d'exercice et a des passe-temps tranquilles. Il a réprimé en lui la morgue espagnole; le plus humble peut l'approcher; il écoute patiemment; il est généreux. — Point d'autre portrait; mais nous verrons le prince à l'ouvrage. Quand il faudra prendre les décisions les plus énergiques et les plus rapides, par exemple quand il faudra sauver sa flotte assiégée à Djerba par les Turcs, nous le verrons ordonner, contremander, ordonner de nouveau une expédition de secours, délibérer au lieu d'agir, et, enfin, arriver trop tard. Nous reconnaîtrons aux faits son manque absolu de valeur militaire, son goût du travail, son esprit méthodique et tatillon, sa dureté.

Mais aussi, à mesure que les faits défileront devant nous, nous serons bien obligés d'avouer que des mesures, condamnées comme absurdes, deviendront simplement fâcheuses. Dans cet exposé des faits, M. Mariéjol cédera encore, quand il le pourra, la parole aux contemporains. Va-t-il nous faire un exposé de l'état de l'Europe au milieu de seizième siècle ? A quoi bon ? Le 18 janvier 1548, Charles-Quint, malade et craignant de disparaître, a envoyé à son fils, qui avait alors vingt ans, une instruction qui est un tableau de la politique générale. C'est ce tableau que l'historien va mettre sous nos yeux. Où verrions-nous mieux la condition du monde à ce moment ?

Ce procédé rend le livre très vivant. Ajoutez que les faits sont eux-mêmes présentés de la façon la plus concrète, comme des scènes vivantes très brièvement contées, mais dont nous sommes les témoins. J'en pourrais citer cent exemples. L'abdication de Charles-Quint devant les Etats généraux des Pays-Bas, le 25 octobre 1556, est saisissante. L'empereur était entouré de sa cour, de ses deux sœurs, la reine douairière de France et la reine douairière de Hongrie, et de Philippe. Un de ses conseillers, messire Philibert de Bruxelles, annonça qu'une maladie cruelle et sans merci contraignait le souverain à remettre ses Etats à son fils. Alors Charles-Quint se leva. Appuyé d'une main sur un bâton, de l'autre sur l'épaule du prince d'Orange, il rappela le dur labeur d'un règne commencé à quinze ans, ses quarante voyages d'un bout à l'autre de la monarchie, à travers la Méditerranée et l'Océan, ses croisades en Afrique, toutes ses guerres. Maintenant que sa mère était morte, il pouvait remettre à son fils les rênes du pouvoir, que ses mains, plus faibles chaque jour, ne retenaient plus. Il ne doutait pas que ses sujets ne fussent fidèles à l'un comme à l'autre. Il les exhorta à rester bons catholiques. Il leur demanda de lui pardonner, si par mégarde il leur avait fait injustice. Il se tourna vers le nouveau roi, et lui recommanda de maintenir la foi dans sa pureté, de ne pas usurper sur les droits de ses sujets. Et il tomba épuisé sur son trône. Philippe s'agenouilla pour lui baiser la main; mais l'empereur le prit dans ses bras et l'étreignit en larmes. Tout le monde pleurait.

Charles-Quint a été le dernier survivant du moyen âge, le dernier des grands empereurs cosmopolites. Philippe II au contraire est un pur Espagnol. Dès que la paix eût été faite avec la France à Cateau-Cambrésis, dans la troisième année de son règne, il retourna dans la Péninsule, y arriva le 8 septembre 1559, et ne la quitta plus jamais. A ce qu'était la monarchie espagnole, à cette extraordinaire mosaïque de peuples, de couronnes, de lois, de privilèges, où tout différait d'une province à l'autre, M. Mariéjol a consacré un très brillant chapitre. En sortant de ce voyage de l'Andalousie aux Pays-Bas, en passant par Naples et Milan, après cette excursion aux Indes et aux Philippines, nous comprenons enfin la tâche extraordinairement difficile du roi catholique. Sa politique est toute l'histoire de la chrétienté dans la seconde moitié du seizième siècle. Ce sujet immense nous apparaît d'un point de vue nouveau. Bien des faits s'ordonnent et s'éclairent.

Même en lisant l'histoire, on reste de son temps. Comment, au souvenir d'événements récents, ne pas prendre un intérêt plus vif à l'unification des races et des croyances en Espagne, au traitement des juifs et des Morisques? Pour les protestants n'en parlons pas. L'hérésie fut en Espagne le fait de quelques personnes, presque toutes d'une condition distinguée. En trois *ato-da-fé*, ce fut fini. Mais la question ethnique était toute différente, et très grave. Il n'y avait guère plus d'un demi-siècle que Grenade avait été reprise aux Maures. Les vaincus avaient été contraints de se faire baptiser. Ces nouveaux chrétiens s'appelaient les Morisques. Dans le cœur, ils restaient attachés aux usages et à la foi de leur race. Après avoir été mariés à l'église, ils célébraient chez eux une cérémonie arabe, avec des danses et des chants. Après avoir fait baptiser leurs enfants, ils prenaient soin de les circoncire. Ils formaient au revers de l'Espagne un élément douteux qui pouvait être un danger, au moment même où le roi soutenait sur la rive opposée de la mer, une guerre difficile et malheureuse contre leurs frères de race. La persécution commença en 1560. Il fut interdit aux Morisques de Grenade de posséder des esclaves noirs, dont ils attiraient l'âme innocente à la religion de Mahomet. En 1562, ils furent obligés de déclarer leurs armes. Un synode demanda la remise en vigueur d'une ordonnance de 1526 qui proscrivait les danses et les vêtements arabes. Une junte chargée par le roi d'examiner la question interdit les bains chauds, exigea que les maisons fussent ouvertes les jours de noces pour empêcher les rites clandestins et enfin proscrivit la langue arabe. C'en était trop. Une insurrection terrible éclata en 1569. Les Espagnols dispersés dans le royaume de Grenade furent cruellement massacrés. « Sainte mère de Dieu ! » gémissaient les victimes. — « Chiens ! répondaient les croyants, Dieu n'a pas de mère. »

La révolte fut écrasée par don Juan d'Autriche; les derniers rebelles se rendirent au commencement de 1571. Dès le mois d'octobre précédent, Philippe II avait décidé que tout ce qui n'était pas de race espagnole devait quitter le royaume de Grenade. Ce fut l'exode de tout un peuple. L'Andalousie resta vide. Une partie des Morisques avait été massacrée. Les femmes avaient été vendues par les soldats sur les marchés d'esclaves des Baléares. Ce qui restait fut disséminé en Galice, en Castille et dans la Manche. Mais les théoriciens du racisme et de la foi unique ne se déclarèrent pas satisfaits. Quand arrivèrent les désastres de la fin du règne, et la défaite de l'Invincible Armada, l'archevêque de Valence, Juan de Ribera, osa dire à Philippe II que c'était là une punition de Dieu, irrité de la clémence qu'il avait montrée aux Morisques. « Le roi, dit-il, est tombé dans le péché de Saül. Dieu lui avait envoyé un prophète pour lui ordonner de détruire les amalécites, sans épargner homme, femme, ni enfant à la mamelle. Saül ne les ayant pas détruits tous, tomba sous l'indignation de Dieu. » — Pour juger équitablement Philippe II, conclut M. Mariéjol, il faut tenir compte de l'état d'esprit de son peuple. Il en est ainsi de tous les fanatismes : on ne trouve jamais le dernier enchérisseur.

La traduction de M. Wells est si fidèle qu'elle laisse transparaître l'original. On lit moins de l'anglais que du français voilé. Me permettra-t-on de dire qu'en lisant ces pages pleines de sens et de suc, j'ai souhaité pour le lecteur, et aussi pour l'honneur de nos lettres, que ce voile tombât.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

A l'Élysée

Le président de la République a reçu hier après-midi M. Delesalle, sous-secrétaire d'État au ministère de l'air ; le président et le secrétaire de l'association des anciens élèves du lycée Henri-IV ; le prince Tokugawa, ancien président pendant trente années de la Chambre des pairs au Japon, président de la société japonaise de la Croix-Rouge.

Hier, également, M. Albert Lebrun a remis les insignes de grand'croix de la Légion d'honneur à M. Jules Gautier, président de section honoraire au Conseil d'Etat, et ceux de commandeur à M. Calteaux, inspecteur général des mines.

Conseil de cabinet

Les membres du gouvernement se sont réunis en conseil de cabinet hier après-midi, au ministère de la marine, sous la présidence de M. Albert Sarraut. Voici la communication officielle qui a été faite à l'issue de la séance :

L'hommage à M. Painlevé

Le président du conseil a rendu hommage à la mémoire du président Painlevé, auquel le gouvernement a cru devoir réserver des obsèques nationales et les honneurs du Panthéon. Le conseil a approuvé les dispositions ainsi prises pour exprimer le deuil du pays, et a spécialement chargé M. de Monzie, ministre de l'éducation nationale, de l'organisation des obsèques qui seront célébrées samedi matin. M. Albert Sarraut prendra la parole au nom du gouvernement.

La déclaration ministérielle

Le président du conseil a développé les grandes lignes de la déclaration ministérielle qui doit être lue vendredi prochain devant le Parlement. Le conseil a unanimement approuvé les vues du président du conseil, qui lui soumettra jeudi le texte définitif de la déclaration.

Le redressement budgétaire

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a fait un exposé détaillé de la situation financière. Le conseil a été unanime à reconnaître la nécessité d'assurer le redressement budgétaire avant le vote de la loi de finances. M. Abel Gardey, ministre du budget, présentera au prochain conseil ses propositions de voies et moyens.

Le prochain conseil

Le conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes. Il se réunira en conseil de cabinet jeudi prochain à 16 heures.

[Ajoutons à cette communication que, dans son exposé des grandes lignes de la déclaration ministérielle, M. Albert Sarraut a fait connaître sa volonté de réaliser un vaste programme d'action économique grâce à l'organisation rationnelle des ressources coloniales, suivant le plan de mise en valeur de notre domaine d'outre-mer, que M. Sarraut, alors qu'il était ministre des colonies, avait conçu et mis au point; grâce à la mise en œuvre de l'outillage national; grâce à de nouveaux aménagements commerciaux et à une refonte de la fiscalité.

Le président du conseil a insisté sur l'urgence que présente le redressement budgétaire; MM. Georges Bonnet et Abel Gardey travaillent à l'élaboration des textes et un projet de loi sera déposé la semaine prochaine, qui reprendra, d'ailleurs, certaines dispositions présentées par le précédent gouvernement.]

Les interpellations

M. Max Hymans, député socialiste de l'Indre, président de la commission des douanes, a demandé à interpeller sur les « mesures que le gouvernement entend prendre pour organiser la coûtion des services économiques disséminés dans les divers ministères ».

Deux autres députés ont demandé à reprendre des interpellations précédemment déposées : M. Philippe Henriot, Fédération républicaine (Gironde) sur les décisions du congrès des instituteurs; M. Grisoni, maire radical socialiste de Courbevoie, sur la politique financière de l'Etat à l'égard des communes.

M. René Lebret, député néo-socialiste de la Seine-Inférieure, a demandé à interpeller sur la politique sociale du gouvernement (salaire minimum pour les travailleurs de toutes catégories, congé annuel payé, travail des mères de famille, etc.)

Les cabinets ministériels

SOUS-SECRÉTARIAT D'ÉTAT A L'ÉDUCATION PHYSIQUE

M. Le Gorgeu, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, a constitué son cabinet de la manière suivante :

Chef de cabinet : M. Jean Camp, agrégé de l'Université.

Chef adjoint : M. Edouard Lassalle.

Chef du secrétariat particulier : M. Louis Guillou.

Attaché chargé du service parlementaire : M. Adrien Cazals;

Officier attaché au cabinet : Capitaine Roux.

Chargés de mission : MM. Marcel Delarbre, conseiller technique; Pierre Bardel.

Légion d'honneur

Ministère des travaux publics

Est promu :

Officier

M. Claude Muguet, ingénieur civil des mines, administrateur directeur général de la Société de Commentry, Fourchambault et Decazeville.

Sont nommés :

Chevaliers

M. Altieri, ingénieur des ponts et chaussées à Bastia; Louis Heckly, architecte à Saint-Germain-en-Laye.

Ministère de l'air

Est nommé :

Chevalier

M. André Guarnault, chargé de mission au cabinet du ministre de l'air.

Au syndicat des contribuables de Loudun

Le comité du syndicat des contribuables de Loudun vient d'envoyer à M. Rimbert, député, un colis postal recommandé contenant les feuilles d'impôts des membres du syndicat. Dans une lettre, le comité écrit en substance : « Nos adhérents succombent sous le poids des impôts. La crise économique et la non-réalisation des récoltes de blé les mettent dans l'impossibilité de faire face à ces payements. Aussi ne manquerez-vous pas d'intervenir pour leur épargner des poursuites. Les contribuables vous demandent enfin de refuser de voter toute augmentation d'impôts. »

AU PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

L'exclusion des orateurs d'Angoulême

La commission administrative permanente du parti socialiste s'est réunie, hier soir, au palais de la Mutualité, afin de statuer sur l'attitude qu'elle aura à prendre samedi prochain au conseil national convoqué à Paris. Le cas des « néo-socialistes » devait faire l'objet des délibérations des militants socialistes et c'est par 24 voix contre 3, sur 27 votants, que la résolution suivante a été adoptée :

Dans sa séance du 6 septembre, la C. A. P. avait déféré au conseil national les élus ayant participé à la manifestation d'Angoulême; elle avait pensé qu'on ne pouvait pas tolérer plus longtemps qu'une minorité mène une action publique en opposition nette à la politique tracée par le parti.

Elle avait estimé que cette manifestation, venant après beaucoup d'autres signes de la volonté de contrecarrer l'action du parti, constituait la violation la plus grave des résolutions prises par les congrès et les conseils nationaux.

Ainsi se trouvait justifiée la résolution du 6 septembre.

Mais, depuis lors, s'est produit un fait d'une autre nature : en violation du programme du parti, de ses statuts, des résolutions des congrès et de la discipline du groupe socialiste lui-même, 28 élus socialistes ont voté, à la Chambre, l'amendement Lassalle, sur l'article 37, des projets de redressement financier; neuf se sont abstenus.

Cet acte relève directement de la résolution votée par le congrès de juillet 1933 : « Au cas où le groupe parlementaire émettrait à nouveau un vote que la C. A. P. jugerait contraire à la politique définie par le congrès, elle convoquera immédiatement un conseil national pour lui demander, par un rapport motivé, toutes les nouvelles mesures et sanctions, si graves soient-elles, qui seraient devenues nécessaires. »

Dans ces conditions, la C. A. P. se voit dans l'obligation de proposer au conseil national des 4 et 5 novembre prochain les mesures et les sanctions qu'elle croit indispensables à la sauvegarde de l'unité même du parti.

1° Elle demande au conseil national de déclarer que les élus qui ont participé effectivement à la réunion d'Angoulême ou se sont expressément et publiquement solidarisés avec elle et qui, en outre, appartiennent à la minorité des 28 indisciplinés de la Chambre, se sont mis d'eux-mêmes en dehors du parti.

Les élus ainsi visés ont en effet témoigné de la volonté persistante, calculée et délibérée de transgresser les décisions formelles du parti.

Au surplus, ils ont, dans la suite, manifesté leur volonté de scission par des attitudes devant la Chambre, par des réunions distinctes, des déclarations publiques et des articles de journaux.

2° La C. A. P. demande au conseil national d'examiner les cas des autres élus indisciplinés, de prendre les mesures et de prononcer les sanctions qu'il jugera nécessaires.

3° Enfin la C. A. P. estime que les événements de ces derniers mois ont créé dans le parti un malaise profond en opposant trop souvent une fraction du groupe socialiste à la majorité du parti et qu'il est urgent de le dissiper. Elle suggère donc au conseil national de réclamer de tous les élus du parti le renouvellement solennel de l'engagement écrit qu'ils ont contracté comme candidats.

Les six orateurs d'Angoulême visés dans cette résolution sont MM. Renaudel, Marquet, Dechizeaux, Montagnon, Cayrel et Gounin. M Déat, lui, s'est solidarisé ainsi que les votants de l'article 37 qui sont : MM. Bérenger, Cambolives, Carmagnolle, Cazalet, Chommetton, Compère-Morel, Fié, Fontanier, Hymans, Lafaye, Lafont, Lagrosillière, Lasserre, Lebret, Luquot, Mauger, Paul Perrin, Pringoliet, Ramadier, Auguste Reynaud, Roldes, Simounet et Varenne.

Les abstentionnistes sont : MM. Andraud, Charles Baron, Barthe, Benassy, René Brunet, Gardiol, Hussel, Moutet et Rivière.

La commission avait discuté le cas de M. Grumbach, ancien député, auquel on reprochait d'avoir occupé un poste à la Société des nations.

Après les explications de M. Grumbach, la C. A. P., par 24 voix contre 2 et une abstention, a adopté l'ordre du jour suivant :

La commission administrative permanente déclare qu'en présence de la résolution du conseil national en date du 1er novembre 1931, il y avait lieu pour M. Grumbach de la consulter avant d'accepter le mandat de conseiller technique à l'assemblée de la Société des nations.

La réponse des néo-socialistes

Cependant que la commission administrative prenait les décisions que nous publions ci-dessus, les militants néo-socialistes se réunissaient à la maison des coopératives, sous la présidence de M. Renaudel. Il y avait là : MM. Dherbécourt et Auray, sénateurs, Déat, Perrin et Ramadier, députés, Thomas, Levillain, Schnitzer et Loyau, conseillers municipaux de Paris, et environ 600 auditeurs.

Après l'audition de MM. Ramadier et Déat, M. Pierre Renaudel s'éleva avec force contre le texte de la commission administrative permanente qui prétend que les orateurs d'Angoulême se sont « placés eux-mêmes en dehors du parti ». Le député du Var estime, au contraire, que ses adversaires de tendance visent à l'exclure purement et simplement. Le député du Var dit en terminant qu'il poursuivait la « prochaine fondation d'un parti qui sera un foyer où tous les vrais socialistes pourront se retrouver ».

En province

A Montpellier. — Réunis à Lézignan Corbières, les délégués du parti socialiste S.F.I.O. de l'Aude ont voté une motion donnant mandat aux délégués au congrès national d'opter pour les décisions les plus sévères qui seront proposées par la commission des résolutions.

A Carmaux. — Le congrès de la fédération socialiste du Tarn, réuni à Albi, a adopté la motion suivante déjà votée par la section de Carmaux et le cercle Jean Jaurès :

Fidèle aux enseignements de Jaurès qui sacrifia tout à l'unité du parti socialiste dont il fut le meilleur artisan, considérant qu'une scission serait, à l'heure actuelle, désastreuse pour le parti et pour la classe ouvrière, demande au conseil national de tenter un nouvel et suprême effort pour obtenir que les camarades incriminés s'engagent à respecter la discipline du parti et en faisant appel au besoin à l'arbitrage de l'Internationale ouvrière socialiste, étant entendu qu'en attendant cet arbitrage, les décisions du conseil national seront respectées.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE PARISIENNE

Nous avons, dans la *Liberté*, l'opinion de M. André Tardieu sur le nouveau cabinet :

Par rapport au cabinet Daladier, écrit l'ancien président du conseil, le ministère Sarraut, à en juger par ses membres, et par les propos de son chef devant le groupe radical, n'est pas un ministère de transition : c'est un ministère de répétition.

Le suffrage de M. Léon Blum ne lui sera pas plus fidèle, ajoute M. André Tardieu, qu'il ne le fut dans le passé aux ministères Herriot, Boncour et Daladier :

Et tout recommencera, comme si rien ne s'était passé mardi dernier.

Car, quelle que soit la modération personnelle du nouveau président du conseil, son cabinet, tel qu'il est, ne marque, ni par le nom de ses membres, ni par les premières paroles de son chef, une orientation nouvelle comportant une majorité renouvelée.

L'entrée dans la combinaison de M. François Piétri et de M. Stern n'y changera rien. Ces deux hirondelles ne feront pas le printemps.

C'est, pour le cabinet naissant, une première cause de faiblesse que d'avoir systématiquement ignoré le sens du scrutin auquel il doit la vie.

M. Eugène Lautier (l'*Homme libre*) ne s'attarde pas aux querelles de mots :

Il ne s'agit de proscrire personne. Mais il ne me paraît pas possible d'entreprendre une œuvre de salut dans l'intérêt général et dans le sens du juste milieu, si l'on va demander des inspirations, et surtout des directions, aux extrémistes de droite comme aux extrémistes de gauche.

Dans toutes les paroles prononcées et dans tous les articles publiés depuis un an, les hommes qui, selon moi, se sont tenus le plus près de la sagesse furent M. Joseph Caillaux et M. Pierre-Etienne Flandin.

Le directeur de l'*Homme libre* conclut son article en ces termes :

Je pense que les vrais démocrates et les vrais patriotes, les esprits sages, appartenant soit à l'ancienne majorité, soit à l'ancienne minorité, devraient se réjouir unanimement de voir poindre l'espérance d'une entente en vue d'une politique de salut.

Ce n'est pas le moment de faire les difficiles.

Le problème financier est le point crucial de la situation politique actuelle. Il hante l'*Ere nouvelle* (M. Nogaro), le *Matin* (M. Stéphane Lauzanne), *Figaro*. On lit dans l'éditorial de ce dernier journal :

M. Georges Bonnet est resté à bord. Le projet de rétablissement de l'équilibre du 17 octobre était signé de lui. Comment pourra-t-il désavouer en novembre l'œuvre rédigée l'autre mois en collaboration avec le ministre du budget débarqué? Il est un petit clan à la Chambre qui souhaiterait de voir M. Georges Bonnet ne point se compromettre, par excès de solidarité, avec M. Gardey. On voit en lui l'espoir d'après-demain, si le ministre du budget du cabinet Sarraut échoue à son tour. Bruit de couloirs, à coup sûr. Mais il est mauvais pour un cabinet que de tels bruits courent avant la déclaration même. Ils prouvent que le gouvernement n'a pas encore trouvé de personnalité. Est-ce le ministère Daladier qui continue au mépris du scrutin du 23 octobre? Sera-t-il pire?

Les modérés du cabinet auront-ils une autre action qu'une action de présence? Dans les milieux politiques on l'ignore encore, après le premier conseil, qui s'est tenu hier. Après comme avant, on attend de connaître la signification du ministère pour prévoir où se trouvera sa majorité.

Et voici dans l'*Agence économique et financière* l'avis de M. Pierre-Etienne Flandin :

Le redressement financier ne saurait être entravé par l'esprit de parti.

Peu de semaines nous séparent, sans doute, d'événements monétaires dans le monde, qui peuvent avoir de sérieuses répercussions sur notre situation.

L'étranger enregistre avec soin le déficit de notre balance commerciale, suppute celui de notre balance des payements, calcule les charges de la Trésorerie en fonction du déficit budgétaire et des échanges financiers.

M. Abel Gardey s'est montré, autrefois, un critique trop impitoyable des expédients budgétaires pour qu'il les accepte demain, et M. Georges Bonnet a suivi de trop près les difficultés de Trésorerie pour ne pas vouloir les résoudre avec la même prudence dont il a déjà fait preuve.

Libéré de l'hypothèque socialiste, le cabinet Sarraut peut et doit présenter immédiatement ou à terme un projet débarrassé des contingences politiques, uniquement inspiré d'une saine technique et que puissent adopter tous ceux qui veulent, avant tout, défendre le franc.

« Vers la concentration », tel est le titre que la *Volonté* donne à son éditorial, duquel nous détachons ces lignes :

Dans sa déclaration il est vraisemblable que M. Albert Sarraut soulignera la tâche de salut national qui s'impose à tous. Puissent M. Tardieu et ses amis entendre cet appel et encourager, comme M. Flandin l'a fort bien compris, l'évolution du parti radical! Le souvenir de M. Painlevé, dont les obsèques nationales auront lieu le lendemain, doit rappeler la nécessité de la conciliation pour la sauvegarde du franc et l'indépendance de la patrie.

LES SALONS DE 1933

LE SALON D'AUTOMNE

Les expositions rétrospectives

FRANÇOIS POMPON

Le Salon d'automne a la pieuse habitude à chacune de ses manifestations, d'évoquer le souvenir de ses morts en consacrant une exposition rétrospective à leur œuvre. L'exposition actuelle n'en contient pas moins de douze, parmi lesquelles celles de François Pompon, de Jules Chéret, de Marcel Leprin, de Marcel Lenoir, d'Amédée de la Patellière et du sculpteur Camille Lefèvre. Celle de Pompon est la première qui se présente aux yeux du visiteur. Elle occupe la rotonde d'entrée du Grand-Palais. Son organisateur, le peintre René Demeurisse, qui fut l'exécuteur testamentaire de l'artiste, et à qui l'on doit l'installation, au Muséum d'histoire naturelle, du petit musée consacré à l'œuvre de l'illustre animalier, y a réuni un ensemble de 230 pièces où revivent, à côté des grands morceaux qui l'ont consacré aux yeux du public, — l'*Ours blanc*, le *Cerf*, le *Taureau*, — les innombrables esquisses et les pièces de tout petit format par lesquelles il s'est préparé, au cours d'une longue vie de praticien, à sa trop courte carrière d'animalier.

Pompon était né sculpteur. Le masque en marbre de sa femme, perdue il y a une dizaine d'années, en fait foi. Rien de plus précis et de plus délicat en même temps que les modelés de ce tendre et bon visage de femme. L'expression en est émouvante dans sa suavité; et l'on comprend, en l'examinant, à quel point Pompon était doué. Si les moyens ne lui en avaient pas fait défaut, il eût pu se faire un nom, comme tant d'autres qui ne le valaient pas, dans la statuaire monumentale. Mais ne regrettons rien. S'il n'avait pas mis aux points, pendant tant d'années, les travaux des autres, son observation ne se serait pas portée, aux heures de loisir, sur les animaux familiers que sa femme entretenait dans sa modeste basse-cour. Nous n'aurions eu ni la *Poule*, ni le *Coq*, ni la *Truie* qui, fondus par Adrien Hébrard, répandirent son nom, vers 1909, dans un cercle restreint de raffinés, ni la *Perdrix*, le *Veau* et la *Génisse* qui leur succédèrent à très faible distance, et dont le succès l'orienta définitivement vers l'étude des animaux, jusqu'au jour où, dans un coup d'audace, il modela ce fameux *Ours blanc* dont l'apparition, en 1922, au Salon d'automne, souleva un si légitime enthousiasme.

Si l'administration des beaux-arts avait été clairvoyante, elle aurait acheté le plâtre de ce magnifique morceau et en aurait commandé le marbre à l'artiste. Elle l'aurait ainsi aiguillé vers l'exécution immédiate d'une série de grands travaux qui auraient fait honneur à la France. Mais les beaux-arts ont fait la sourde oreille. Ils n'ont même pas songé à fleurir d'un bout de ruban la boutonnière de ce magnifique animalier, et, sans les pressantes interventions de Frantz Jourdain auprès des pouvoirs publics, cette juste récompense lui aurait été refusée. M. de Monzie, quelques années plus tard, répara l'erreur de son service des beaux-arts en lui octroyant la rosette d'officier. Quant aux commandes officielles, Pompon les attendait encore quand son dernier soupir s'est exhalé. Sa carrière de grand animalier se serait limitée à l'*Ours* si M. David-Weill ne lui avait commandé le *Cerf* en bronze que nous avons vu au Salon d'automne en 1930 et si la ville de Paris, piquée d'émulation, ne lui avait commandé le *Taureau* de bronze qu'on verra pour la première fois dans cette rétrospective et qui est sorti de la fonte le lendemain de sa mort.

Si le frisson de l'art vous tourmente, parcourez de l'œil, dans les vitrines où Demeurisse les a réparties avec goût, les patientes études qui représentent le travail préparatoire de l'artiste pour chacune de ses menues ou grandes créations, depuis le *Frelon* jusqu'à la *Poule*, depuis l'*Escargot* jusqu'au *Perroquet*, depuis la *Chouette* jusqu'au *Lièvre*, depuis le *Pigeon* jusqu'à l'*Ours*, depuis la *Panthère* jusqu'au *Lion*, depuis le *Coq* jusqu'à la *Pintade*, depuis le *Dindon* jusqu'au *Cygne*, depuis le *Cerf* et le *Taureau* jusqu'à l'esquisse en plâtre de ce *Condor* en bronze qui surmonte au cimetière de sa petite ville natale de Saulieu, en Bourgogne, sa dépouille et celle de sa femme. Vous verrez par quelle série de tâtonnements il a passé avant de trouver la forme définitive de chaque pièce, et vous vous inclinerez devant cette sûreté d'œil, devant ce goût et devant cette admirable conscience.

JULES CHÉRET

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié le long article que nous avons consacré, au mois d'août 1928, à *Jules Chéret raconté par lui-même*. Nous étions allé le rejoindre dans la modeste villa qu'il occupait à Dieppe pendant les mois d'été. Nous l'avions vu pour la dernière fois, dix ans plus tôt, au banquet que ses amis lui avaient offert à son départ pour Nice où il allait se reposer des fatigues d'une longue vie occupée par un travail incessant. Il était encore, à ce moment, étourdissant de jeunesse. Sa haute taille n'était point courbée. Auréolé d'une forêt de cheveux blancs, son visage, coupé d'une large moustache, blanche aussi, était toujours frais et rose, sans une ride, et son regard pétillait de vie et d'esprit. Nous retrouvions à Dieppe le même homme, à peine un peu voûté, mais aveugle. Sa femme, plus jeune encore d'allure, et qui, devenue aveugle à son tour, un ou deux ans plus tard, lui cacha toujours son état pour ne pas ajouter à la tristesse qui le rongeait, l'entourait de soins minutieux dictés par la plus attentive des ten-

FEUILLETON DU Temps
DU 1er NOVEMBRE 1933

LA MUSIQUE

A L'OPERA-COMIQUE : représentations italiennes de gala: « la Cenerentola », mélodrame en deux actes de J. Ferretti, musique de Rossini; « l'Italienne à Alger », opéra-bouffe en deux actes, livret d'Ange Anelli, musique de Rossini; « le Barbier de Séville », opéra-bouffe en deux actes de Cesare Sterbini, d'après Beaumarchais, musique de Rossini.

La musique légère accapare en ce moment toute l'attention du grand public, toute sa faveur. Elle est introduite dans le plus grand nombre de nos divertissements, qu'il s'agisse de concerts, de ballets, de comédies, de films ou d'émissions radiophoniques. L'opérette a remplacé sur la plupart de nos scènes la pièce dramatique.

On comprend dès lors l'intérêt qu'offraient les récentes représentations des opéras-bouffes de Rossini, à l'Opéra-Comique. Nous y avons, en quelque sorte, puisé de vives leçons sur l'histoire de la musique théâtrale gaie, à ses origines.

Il y a un peu plus de quatre ans, le maestro Tullio Serafin nous avait déjà fait entendre au théâtre des Champs-Elysées *la Cenerentola*, *l'Italienne à Alger* et *le Barbier de Séville*, dans leurs versions originales. L'interprétation était assurée, à l'époque, par la troupe de l'Opéra de Turin, dont nous avons revu, ces jours derniers, à la salle Favart, certains artistes comme Mmes Conchita Supervia, Ticozzi; MM. Stracciari, Scattola. La célèbre vocaliste, Mme Toti dal Monte avait même alors accepté de paraître dans le rôle de Rosine, du *Barbier de Séville*. Des décors neufs, pleins de faste et d'originalité, avaient été établis pour la circonstance.

La mémoire et le génie de Rossini trouvèrent à ces spectacles du théâtre de Turin, un regain de renommée. Un mouvement en faveur du maître de Pesaro se produisit. Dans les cercles de la musique on parlait avec feu d'un « retour à Rossini ». L'effet fut malheureusement moindre dans le public. Les représentations rossiniennes du théâtre des Champs-Elysées n'attirèrent pas, à notre regret, un grand nombre d'auditeurs. Bien que le cadre de la place Boieldieu soit plus favorable à l'opéra-bouffe que le cadre de l'avenue Montaigne, il ne semble pas que la foule ait davantage apprécié l'effort que M. Tullio Serafin a renouvelé, dans des conditions à peu près identiques, à l'Opéra-Comique.

Pourtant, *la Cenerentola* était autrefois admirée tout autant que *le Barbier de Séville* et jouissait de la même fortune, du même prestige auprès des auditoires parisiens. Castil-Blaze, qui s'était fait l'introducteur de la musique rossinienne en France, allait jusqu'à juger que la partition de *la Cenerentola* était « plus riche et plus variée » que celle du *Barbier de Séville*. La postérité n'a pas retenu cette opinion.

Comme il avait emprunté son sujet au *Barbier* de Petrosellini et Paesiello, Rossini avait repris à *la Cendrillon*, d'Etienne et Nicolo Isouard, l'intrigue de *la Cenerentola*, dont l'héroïne n'est autre que celle des *Contes de ma mère l'Oye*, de Charles Perrault. Un vieux gentilhomme ruiné, don Magnifico, baron de Montefiascone, a trois filles, Clorinde, Tisbe et Angelina-Cendrillon. Les deux premières sont ridiculement infatuées d'elles-mêmes. La dernière est la plus modeste et, aussi, la plus jolie. On la dérobe à tous les regards avec jalousie et quelque honte. On lui impose les plus humiliantes besognes. Elle accepte sans en murmurer son triste sort. Le prince de Salerne, Ramiro, qui cherche une épouse digne de la couronne, a remarqué les filles de don Magn